MARDI 4 JUIN 2019 - BRUXELLES



Pistes de solutions, bonnes pratiques et idées innovantes: nos experts vous aident à sécuriser vos marchés publics et à assurer la gestion du patrimoine architecturale

Le patrimoine architectural englobe toutes les constructions humaines présentant une valeur considérable. Il peut renvoyer à l'histoire ou être un symbole important d'identité culturelle. Il mérite en tous les cas d'être conservé dans l'objectif de permettre aux générations futures d'évoluer en connaissant leurs racines.

Les pouvoirs publics ont un rôle crucial à jouer dans ce processus mais les contraintes sont nombreuses: en effet, comment concilier les règles strictes des marchés publics avec des notions telles que la beauté, l'harmonie ou encore le génie artistique? Quelles sont les limites du droit de propriété intellectuelle? Quel est le cadre légal à respecter pour mener à bien des projets ambitieux de rénovation ou de restauration?

Nous avons élaboré le programme de cette journée pour soutenir les autorités dans ces démarches en leur apportant des pistes de solutions, des bonnes pratiques et idées innovantes. Cette première édition du Patrimonium Day s'adresse également aux acteurs privés qui sont amenés à répondre aux marchés publics à caractère patrimonial.

De nombreux experts prendront la parole durant cette journée, vous aurez ainsi l'honneur d'entendre **M. Nicolas De Coster**, Architecte en chef et Directeur technique à la Ville de Bruxelles, **M. Vincent Heymans**, professeur à l'ULB, à L'ENSAV La Cambre et à l'ESA Ars2, **M. Olivier Bastin**, ancien Bouwmeester bruxellois et bien d'autres que nous vous laissons découvrir dans le programme au verso.











Programme de la journée

PATRIMOINE

08:30 Accueil des participants

09:00 Comment établir un cahier de charge complet et réaliste? Comment intégrer l'obligation d'alotissement?

Corentin Brisbois, Consultant, EBP

Nicolas Decoster, Architecte en chef Ville de Bruxelles

10:10 L'exception à l'obligation de mise en concurrence. La législation et les bonnes pratiques vs. un plaidoyer pour plus d'art dans l'espace publique.

Marie-Alice Vroman, Juriste-consultante, EBP Consulting

11: 10 Pause-café

11:30 Les concours de projets: mise en oeuvre et champ d'application.

Olivier Bastin, Premier Bouwmeester Maître Architecte de la Région de Bruxelles Capitale (2009-2014)

12:30 X Pause-déjeuner

14:00 Le droit de propriété intellectuelle: zoom sur les problématiques récurrentes et pistes de solutions.

Amélie Genin, Avocate, JVM

15:00 Pause-café

15:20 Masterplan Palais des Beaux Arts à Bruxelles. Sam Deckmyn, Bozar

ERFGOED

08:30 Verwelkoming

09:00 Hoe een compleet en realistisch lastenboek opstellen? Hoe de toewijzingsverplichting integreren hierin?

10:10 De uitzondering op de verplichting van oproep tot mededinging.

Wetgeving en goede praktijken vs. een pleidooi voor meer kunst in de openbare ruimte.

Luc Deleu, Architect-Urbanist

11:10 E Koffie-pauze

 ${\bf 11:} 30 \quad \textbf{Projectwedstrijden, implementatie en reikwijdte.}$

Tine Vandepaer, Team Bouwmeester, Maître Architecte

12:30 **X** Lunch

14:00 Het intelectuele eigendomsrecht: problematiek en oplossingen.

Marie-Louise Reedijk, Cultuurloket

15:00 Koffie-pauze

15:20 Masterplan Paleis voor Schone Kunsten in Brussel. Sam Deckmyn, Bozar



OLIVIER BASTINArchitecte - Scénographe
Présent lors de l'événement



Olivier Bastin (Architecte - Scénographe)

- Premier Bouwmeester Maître Architecte de la Région de Bruxelles Capitale
- Président de la Fédération des Architectes de Belgique (FAB)
- Membre de l'Académie Royale des Arts et des Lettres de Belgique

En 1989, il fonde l'Escaut Architectures, espace multidisciplinaire, ancré dans un quartier à forte mixité sociale, accueillant des résidences d'artistes, d'architectes, et des activités socio-culturelles.

L'Escaut est auteur ou co-auteur de plusieurs projets d'équipements culturels (Théâtre National à Bruxelles, Musée de la Photographie à Charleroi, Salle Culturelle Victor Jara à Soignies, Extension de la Chapelle Musicale Reine Elisabeth, Artothèque à Mons, Le Cellier à Reims, Conservatoire de danse à Nantes, ...), de logements (Cheval Noir, ...), d'espaces publics (Square des Ursulines à Bruxelles, Quai de la Sambre à Charleroi), ainsi que des études urbaines faisant largement intervenir les citoyens.

De 1994 à 2009, Olivier Bastin fut enseignant et chef d'atelier, dans plusieurs facultés d'architecture, de scénographie et d'arts visuels (Faculté d'Architecture ULB – La Cambre – Horta).

De 2009 à 2014, il inaugure le rôle de « bouwmeester – Maître architecte » (bMa) de la Région Bruxelloise, mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage publique et privée, destinée à garantir la qualité architecturale et urbanistique de projets importants pour la Région.

Depuis 2013, il est membre des Ateliers d'urbanisme de Cergy Pontoise et a co-piloté en 2016, l'Atelier de Saint-Laurent du Maroni en Guyane Française.

"

Renseignements pratiques

Date et heures

Mardi 4 juin 2019, de 9h00 à 17h20

Lieu

Le lieu où se déroulera le Patrimonium Day sera communiqué par mail à toute personne inscrite à cette journée et ce, au plus tard 15 jours avant le jour de l'événement.

Inscription

Inscription en ligne sur www.ebpevents.be

Droits d'inscription

SECTEUR PUBLIC 450 € HTVA SECTEUR PRIVÉ 650 € HTVA

Les droits d'inscription couvrent la participation au congrès ainsi qu'un lunch et les boissons au cours de la journée.

Formation permanente

OBFG: 6 points juridiques

Une attestation de présence sera envoyée par email après l'événement.

Contact

Bart De Hauwere seminars@ebp.be +32 (0)2 894 56 06